

#### 4. 1<sup>ère</sup> proposition d'admission

**Du 14 au 17 juin 2005**

**Je dois consulter sur le site la proposition d'admission** qui m'est faite et qui sera la meilleure compte tenu de mon dossier et du classement des vœux que j'ai formulés.

**Je dois fournir une des 4 réponses suivantes :**

- j'accepte définitivement la proposition qui m'est faite ;
- j'accepte la proposition, mais je maintiens ma candidature aux vœux mieux placés dans ma liste de vœux ;
- je renonce à la proposition qui m'est faite, mais je maintiens ma candidature aux vœux mieux placés dans ma liste de vœux ;
- je renonce à toute candidature en CPGE et/ou écoles participant à la procédure informatisée

Certains établissements post-baccalauréat hors CPGE participant à la procédure prennent en compte, pour tout ou partie des candidats, les notes du baccalauréat dans l'examen du dossier de candidature. **Il est donc important de préciser** qu'aucune proposition concernant ces formations ne sera disponible avant la quatrième phase d'admission, soit le 12 juillet 2005.

**du 21 au 24 juin 2005**

**du 5 au 8 juillet 2005**

**du 12 au 15 juillet 2005**

#### 5. Admissions suivantes

**Si je n'ai pas donné d'acceptation définitive** lors de la première proposition d'admission, je dois consulter le site aux dates signalées ci-dessus pour voir si une nouvelle proposition m'est faite lors des trois tours suivants. Dans tous les cas, je dois fournir une des réponses décrites au paragraphe 4.

#### 6. Inscriptions administratives

**Je me conforme aux instructions du lycée (CPGE) ou de l'établissement post-baccalauréat** dans lequel j'ai accepté mon admission.

**Aucun candidat ne sera pris en dehors de la procédure**

## Adresses utiles

#### Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

- ▶ [www.admission-postbac.org](http://www.admission-postbac.org)
- ▶ [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

#### Cycle Préparatoire Intégré des écoles de chimie et de génie chimique de la Fédération Gay-Lussac (CPI)

- ▶ [www.gaylussac.net](http://www.gaylussac.net)

Site de Lille : Tel. 03 20 43 41 24 - [www.ensc-lille.fr](http://www.ensc-lille.fr)

Site de Rennes : Tel. 02 23 23 80 00 - [www.ensc-rennes.fr](http://www.ensc-rennes.fr)

#### Cycle Préparatoire Polytechnique des Institut Nationaux Polytechniques (CPP)

- ▶ [www.cpp-inp.org](http://www.cpp-inp.org)

Site de Grenoble : Tel. 04 76 57 47 62 - [www.inpg.fr](http://www.inpg.fr)

Site de Nancy : Tel. 03 83 59 63 96 - [www.inpl-nancy.fr](http://www.inpl-nancy.fr)

Site de Toulouse : Tel. 05 62 24 21 40 - [www.inp-toulouse.fr](http://www.inp-toulouse.fr)

#### Écoles Nationales d'Ingénieurs (ENI)

- ▶ [concours-eni.enit.fr](http://concours-eni.enit.fr)

ENI de Brest : Tel. 02 98 05 66 17 - [www.enib.fr](http://www.enib.fr)

ENI de Metz : Tel. 03 87 34 42 61 - [www.enim.fr](http://www.enim.fr)

ENI de Saint-Etienne : Tel. 04 77 43 84 04 - [www.enise.fr](http://www.enise.fr)

ENI de Tarbes : Tel. 05 62 44 27 04 - [www.enit.fr](http://www.enit.fr)

#### Groupement d'Écoles d'Ingénieurs Publiques à parcours Intégré (GEIPI)

- ▶ [www.geipi.org](http://www.geipi.org)

École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN)  
Tel. 03 83 68 50 00 - [www.esstin.uhp-nancy.fr](http://www.esstin.uhp-nancy.fr)

École Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux (EEIGM) à Nancy  
Tel. 03 83 36 83 00 - [www.eeigm.inpl-nancy.fr](http://www.eeigm.inpl-nancy.fr)

École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes Industriels (ENSGSI) à Nancy  
Tel. 03 83 19 32 32 - [www.ensgsi.inpl-nancy.fr](http://www.ensgsi.inpl-nancy.fr)

École d'Ingénieurs du Val de Loire (EIVL) à Blois  
Tel. 02 54 55 84 00 - [www.blois.univ-tours.fr/eivl/](http://www.blois.univ-tours.fr/eivl/)

École Supérieure d'Ingénieurs de Nice Sophia-Antipolis (ESINSA)  
Tel. 04 92 38 85 00 - [www.esinsa.unice.fr](http://www.esinsa.unice.fr)

Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (ISAT) à Nevers  
Tel. 03 86 71 50 00 - [www.isat.fr](http://www.isat.fr)

Polytech'Orléans, École Polytechnique de l'Université d'Orléans  
Tel. 02 38 41 70 50 - [www.univ-orleans.fr/polytech/](http://www.univ-orleans.fr/polytech/)

#### Autres formations

Des formations post-baccalauréat autres que celles énoncées ci-dessus recrutent suivant des procédures d'inscription et de sélection spécifiques distinctes de la procédure "Admission-postbac".

thématiques

Formations post-baccalauréat - Orientations

titre du document

La procédure commune d'admission

éditeur

Direction de l'enseignement supérieur  
Bureau des classes préparatoires

accès internet

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
[www.admission-postbac.org](http://www.admission-postbac.org)

date de parution

Décembre 2004

photographies

MENESR - Caroline Lucas

impression

Ovation - 100 000 exemplaires

ministère  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



direction  
de l'enseignement  
supérieur  
(des)



Liberté, Égalité, Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



[www.admission-postbac.org](http://www.admission-postbac.org)



# La procédure commune d'admission :

en classe préparatoire  
aux grandes écoles (CPGE)

en école publique  
d'ingénieurs (5 ans)

en cycle  
préparatoire intégré

## La procédure "CPGE" élargie

La procédure informatisée d'admission en première année de **CPGE** publiques ou privées sous contrat mise en place en 2003 est élargie en 2005 aux formations post-baccalauréat suivantes pour ce qui concerne l'inscription et l'affectation des candidats :

- **Les Cycles Préparatoires Intégrés (CPI)** implantés à Rennes et Lille, accessibles sur dossier et entretien, permettent, après deux années d'études, l'intégration sans passer de concours, dans l'une des 17 écoles de chimie et de génie chimique de la Fédération Gay-Lussac réparties sur l'ensemble du territoire français

- **Le Cycle Préparatoire Polytechnique (CPP)** des Instituts Nationaux Polytechniques de Grenoble, Nancy et Toulouse, accessible sur dossier, permet, après deux années d'études, l'intégration sans passer de concours, dans l'une des 20 écoles publiques d'ingénieurs des INP

- **Les 4 Ecoles Nationales d'Ingénieurs (ENI)** en 5 ans accessibles par concours situées à Brest, Metz, Saint-Etienne et Tarbes

- **Les 7 Ecoles publiques d'Ingénieurs en 5 ans du GEIPI** (Groupement d'Ecoles d'Ingénieurs Publiques à parcours Intégré) accessibles par concours, soit l'ESSTIN, l'EEIGM et l'ENSGSI à Nancy, l'EIVL à Blois, l'ESINSA à Nice-Sophia-Antipolis, l'ISAT à Nevers et POLYTECH'Orléans

La procédure s'adresse aux élèves scolarisés en France ou à l'étranger.

## Nombre de candidatures

- Concernant les CPGE, **12 candidatures** peuvent être formulées toutes filières confondues (scientifique, économique, littéraire) dont 6 au maximum par voie (MPSI, PCSI, PTSI, TSI, BCPST, TB, TPC / ECS, ECE, ECT / lettres, lettres et sciences sociales, ENS Cachan D1/D2, C, Ecoles des Chartes, St Cyr)

- S'agissant des autres formations post-baccalauréat citées ci-dessus (nombre de candidatures illimité), il convient de se conformer à leurs propres instructions (cf. coordonnées complètes au dos de la plaquette)

## Simultanéité de l'examen des dossiers

Les dossiers seront examinés simultanément par l'ensemble des établissements demandés avec prise en compte de leur seule qualité intrinsèque. Le classement des vœux des candidats n'est pas communiqué pour l'examen des dossiers et, de même, les candidats expriment leurs choix sans connaître l'évaluation de leurs dossiers par les établissements demandés.

## Procédure complémentaire

### Pour les CPGE :

A partir du 21 mars : inscription et constitution d'un dossier pour les candidats retardataires

Dès le 16 juin : constitution d'un dossier pour les candidats n'ayant obtenu aucune proposition lors de la première phase d'admission.

### Pour les autres formations concernées par la procédure :

Les informations seront disponibles ultérieurement sur le site d'admission et auprès de chaque cycle préparatoire ou groupement d'écoles concerné.

## Une aide en ligne pour les candidats

Afin de faciliter les démarches et recherches des candidats, une notice précisant la manière de constituer le dossier sera mise en ligne sur le site.

Les questions fréquemment posées et les réponses apportées par le service seront également consultables et téléchargeables par les utilisateurs.

Une adresse électronique sera ouverte afin que les candidats puissent éventuellement poser leurs questions.

## Des possibilités de rectifications

**Toutes les rectifications** dans le choix des voies et des établissements sont possibles **tant que la fiche de candidature n'est pas imprimée**, soit jusqu'au **20 mars 2005** pour les CPGE (jusqu'au 20 avril 2005 pour les autres formations post-baccalauréat).

**Le classement des vœux par les candidats est modifiable jusqu'au 10 juin 2005.**

## 1. Inscription sur internet

**Du 20 janvier au 20 mars** (pour les CPGE)  
**et du 20 janvier au 20 avril 2005**  
(pour les formations POST-BAC participant à la procédure)

**Je saisis sur le site, [www.admission-postbac.org](http://www.admission-postbac.org),**

les renseignements individuels me concernant et :

- pour les CPGE : la liste des établissements et des voies auxquels je suis candidat (en précisant si je souhaite ou non une place en internat)

- pour les formations post-bac (**GEIPI, ENI, CPP et CPI**) : la liste des établissements et, le cas échéant, les formations auxquelles je suis candidat

## 2. Constitution des dossiers

### Pour les CPGE :

**J'imprime** les dossiers : une page recto A4 par lycée et par voie  
**Je prépare** chaque dossier en y joignant :

- les photocopies de mes bulletins scolaires de première et des deux premiers trimestres de terminale et copie des notes obtenues aux épreuves anticipées de français

**Je remets** dès que possible mes dossiers au secrétariat de mon lycée pour que les professeurs et le chef d'établissement y apportent leurs appréciations

**L'établissement d'origine se charge d'envoyer** les dossiers aux établissements demandés.

**Si je suis candidat à l'internat, j'envoie moi-même le dossier internat directement aux établissements concernés.**

**Pour les autres formations post-baccalauréat proposées, il conviendra de se conformer aux instructions figurant sur le site internet de chaque formation demandée.**

## 3. Classement des vœux en ligne

**Je classe mes vœux** par ordre de préférence (**CPGE et/ou écoles**)

- Pour les CPGE, dans la même voie et dans le même établissement, le choix de l'hébergement (avec ou sans internat) double les possibilités de vœux.

- Pour les établissements post-baccalauréat proposant plusieurs cursus différents, chaque cursus correspond à un vœu différent.

**Je peux aussi renoncer** à certaines de mes demandes (en ne les classant pas) mais en aucun cas en formuler de nouvelles dès lors que la date limite d'inscription est passée.

**Du 20 janvier au 10 juin 2005, minuit**